



**APPEL A CANDIDATURES**  
Résidence de production  
Exposition de restitution

Nouvelles voix de  
l'art contemporain

Ferme Familiale Courbet, Flagey

Date limite de candidature : Jeudi 2 avril 2026

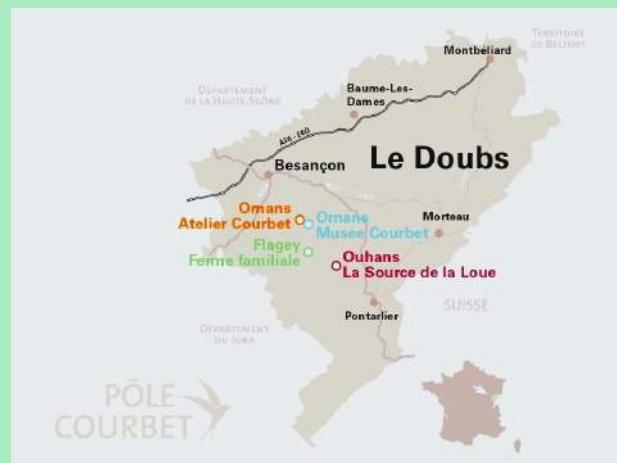


## LE PÔLE COURBET

Le projet patrimonial et culturel « Pays de Courbet, Pays d'artiste » est né en 2004 par la volonté du Département du Doubs de participer au développement culturel, social et économique du territoire aimé et peint par l'enfant du pays, Gustave Courbet.

Cinq sites composent aujourd'hui le Pôle Courbet : la ferme familiale Courbet à Flagey, le musée départemental Gustave Courbet à Ornans, l'Atelier du peintre à Ornans, le site de la Source de la Loue et sept sentiers parcourant les grands paysages peints par Courbet.

Fort d'une collection unique - plus importante collection publique d'œuvres de Gustave Courbet avec 150 peintures, dessins et lettres - présentée au sein du musée, ce sont plus de 70 000 visiteurs qui fréquentent chaque année les sites du Pôle Courbet. Grâce à sa politique d'expositions d'envergure, ainsi que par la diversité des événements culturels proposés à l'ensemble des publics, ce pôle, unique et pionnier, est entièrement dédié à la vie et l'œuvre de Gustave Courbet et à la défense du patrimoine culturel et naturel de notre territoire.





## LA FERME FAMILIALE COURBET

Implantée dans le village de Flagey, sur le plateau d'Amancey, la ferme familiale des Courbet est un témoignage de l'origine rurale et paysanne du peintre.

Initialement acquise par le grand-père paternel du peintre, la ferme est reprise par son fils, Régis Courbet, qui l'agrandit et la diversifie grâce à un sens aigu et débordant de créativité.

Passée aux mains d'autres familles à partir de 1910, c'est en juin 2007 que le Conseil Général du Doubs (devenu Conseil départemental) acquière le. Des travaux de réhabilitation permettent son ouverture au public en juillet 2009, deux ans avant la réouverture du musée départemental à Ornans.

Depuis cette date, les équipes du Pôle Courbet y ont réalisé plus de 30 expositions temporaires et près de 300 évènements culturels (concerts, spectacles, conférences, théâtre...).

Un nouvel élan est donné en 2020 avec l'élaboration d'un nouveau projet scientifique et culturel voulant faire du site de la Ferme familiale Courbet un laboratoire de l'art et la poursuite d'une programmation éclectique, tournée vers l'art vivant.

Aujourd'hui, le site valorise également largement ses espaces extérieurs par des actions de préservation de la biodiversité. Labellisée EcoJardin et Refuge LPO, la Ferme Courbet s'enrichit culturellement par son patrimoine extérieur, notamment avec l'implantation d'œuvres et installations réalisées in situ.



## PRESENTATION ET CONTEXTE

### La Saison printemps/été 2027

Pour sa saison estivale 2027, le Pôle Courbet mettra en valeur l'histoire de Juliette Courbet, sœur du peintre et légataire testamentaire de celui-ci.

A l'occasion des 150 ans de la mort en exil du peintre Gustave Courbet (1819-1877), le Petit Palais et le musée départemental Gustave Courbet s'associent autour d'un accrochage thématique au Petit Palais du 16 février au 30 mai 2027 et d'une exposition temporaire au musée Courbet du 26 juin au 7 novembre 2027.

Par son important travail de réhabilitation de l'œuvre de son frère, à la fois grâce à des donations vers des institutions majeures ou par l'agrandissement de l'atelier du peintre à Ornans pour créer le premier "musée Courbet", Juliette Courbet sera ainsi mise en lumière à travers les portraits de familles réalisés par le maître d'Ornans mais surtout par la présentation d'œuvres majeures de Gustave Courbet qui constituaient son héritage, à nouveau réunies à Ornans.

En écho avec cette exposition, il est attendu que les projets proposés pour la Ferme familiale Courbet s'inscrivent dans ces problématiques : sororité et fratries, liens familiaux et transmission, place de la femme, etc. Terrains d'exploration sensibles, ces relations parfois ambivalentes révèlent comment l'intime peut devenir aussi un espace de soin, de tension, de résistance ou de récits partagés.

L'artiste ou le collectif sélectionné réalisera une résidence de production avec restitution sous forme d'exposition temporaire, de mi-avril à fin décembre 2027, qui se tiendra dans la grange (cf page 5), avec possibilité d'intervention dans le jardin, dans une approche et sensibilité en lien avec la thématique de la saison du Pôle Courbet.



## OBJECTIFS

---

### Objectif de la résidence

A destination d'un.e artiste ou collectif, ce projet de résidence vise à :

- soutenir et encourager la création contemporaine.
- permettre la création d'une ou plusieurs œuvres pendant le temps de la résidence.
- sensibiliser le public à l'art contemporain et à la création.

### Disciplines concernées et profils admissibles

Les disciplines concernées par cet appel à candidatures sont :

- arts plastiques (peinture, sculpture, dessin etc)
- vidéo / arts numériques
- photographie

### Conditions de candidature et profils admissibles

Peut candidater tout.e artiste engagé.e dans une démarche professionnelle de création et être en mesure de s'impliquer dans la résidence et les temps de médiation précisés précédemment.

De par la nature des besoins d'échanges avec le public et pour des questions d'organisations, il est attendu que les candidats possèdent une maîtrise élémentaire du français, sans que ce soit leur langue maternelle.

**La possession du permis B est indispensable pour pouvoir postuler.**



## LA FERME FAMILIALE COURBET - ESPACE DE TRAVAIL

### La salle pédagogique

Dédié aux temps de médiation avec les publics scolaires ou spécifiques, cet espace de 50m<sup>2</sup> habituellement dédié aux temps de médiation peut être employé durant la phase de résidence comme atelier de production ; il est intéressant par ses nombreux puits de lumière et son point d'eau.





## ATELIER COURBET - ESPACE DE TRAVAIL

### L'appartement

Dans l'hébergement proposé aux artistes dans l'Atelier Courbet (à Ornans) un espace d'atelier de 20m<sup>2</sup> avec point d'eau est possible.

### Centre de documentation

Au rez-de-chaussée et accessible à toutes heures, le centre de documentation du Pôle Courbet est un espace ressources où ouvrages et archives pourront alimenter les recherches artistiques.

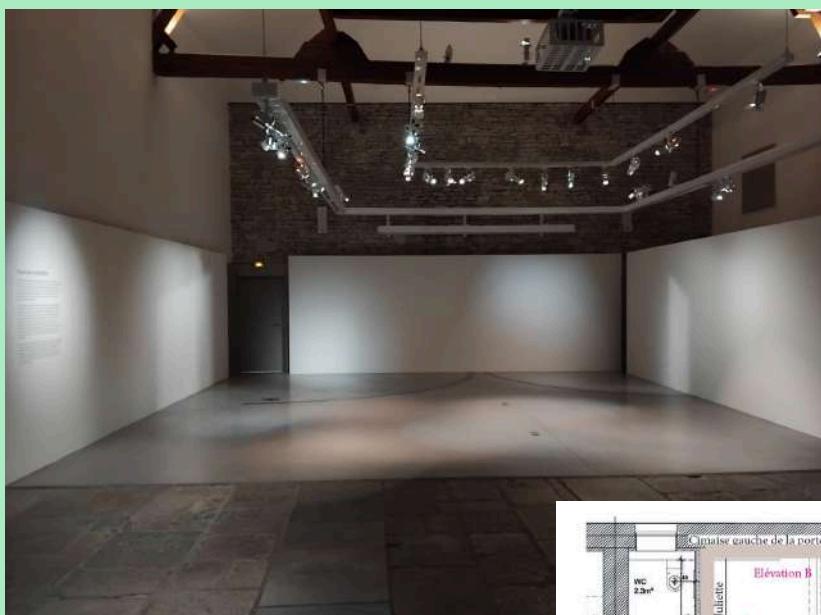




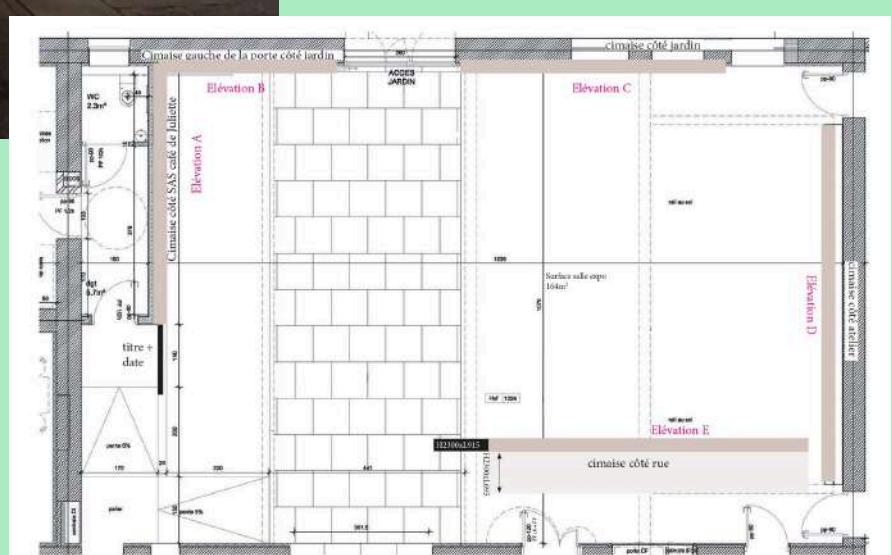
# LA FERME FAMILIALE COURBET - ESPACES D'EXPOSITIONS

## La grange

Sa hauteur de plafond impressionnante et ses percées de lumière sur le jardin en font un lieu accueillant où se tiennent également des évènements culturels (théâtre, danse, musique etc) nécessitant que le centre de la salle reste libre ou facilement dégageable pendant les expositions.



Avec près de 170m<sup>2</sup>, cet espace d'exposition, qui est une ancienne grange, offre un volume au grand potentiel.





## LA FERME FAMILIALE COURBET - ESPACES D'EXPOSITION

### Le jardin et le verger

Richesse unique de ce site, le jardin, son potager et verger, faisait déjà partie du site à l'époque des Courbet.



Aujourd'hui, ce jardin clos permet une première immersion olfactive et sensorielle au site de la ferme familiale. Véritable carrefour ornemental, médicinal et aromatique, ces 120 variétés différentes sont utilisées pour des dégustations, des ateliers d'initiation aux arts plastiques ou encore des ateliers d'aromathérapie.

Des sculptures et créations d'artistes y sont exposées de manière permanente.

Le site est labelisé Ecojardin et refuge LPO.





## POSSIBILITES ET ENGAGEMENTS

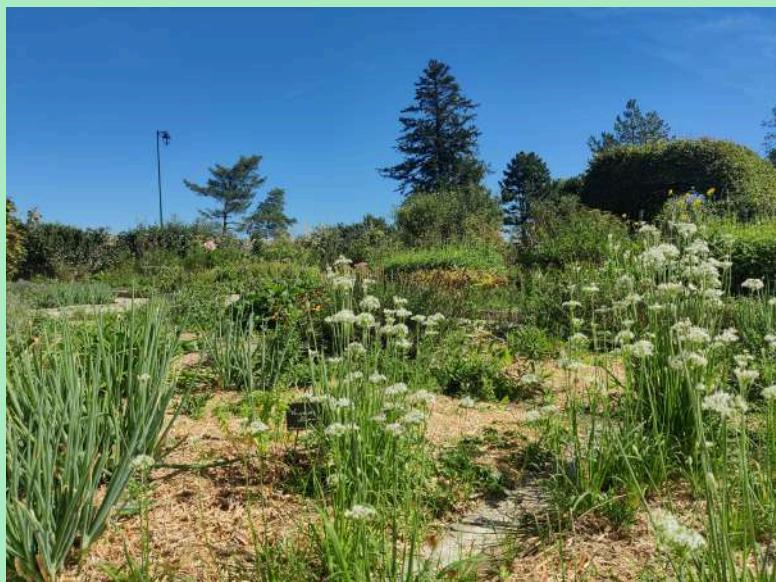
- Possibilité d'une résidence, à Flagey et Ornans :
    - **D'une à quatre semaines maximum**, en une ou deux sessions,
    - Entre novembre 2026 et janvier 2027,
    - Avec ou sans hébergement (modalités précisées page 9 du dossier).
  - Sont attendus en terme de médiation (au choix selon l'artiste ; préférence indiquée dans le dossier de candidature) :
    - Deux temps d'échanges avec le public scolaire ou empêché durant la résidence et accompagné par un.e médiateur.rice du Pôle Courbet,
- OU
- Une table ronde publique de restitution de résidence ou évènement type performance.
  - Cette résidence donnera lieu à une exposition présentant la ou les nouvelles productions avec possibilité de montrer des pièces existantes ; l'exposition aura lieu de mi-avril à fin décembre 2027.





## MODALITES

- Durant la période de résidence seront mises à disposition les espaces de travail détaillés en pages 6 et 7.
- Un espace bureau avec accès wifi est également possible à Flagey.
- L'équipe projet du Pôle Courbet assurera un accompagnement du/des artiste.s sous forme de conseils, d'appui technique ou encore en offrant la visite des réserves du musée par exemple.



Est attendu de la part de l'artiste/du collectif :

- D'apporter son outillage, matériel informatique et tout équipement nécessaire à sa production
- De gérer le transport de ses œuvres (le cas échéant)
- De transmettre des visuels et textes permettant de communiquer sur la résidence et l'exposition

- Il est bien entendu que des évènements culturels peuvent avoir lieu dans la grange durant la période de résidence et/ou d'exposition et que l'espace central doit pouvoir être facilement dégagé le temps de l'évènement.



# HEBERGEMENT ET RETROPLANNING

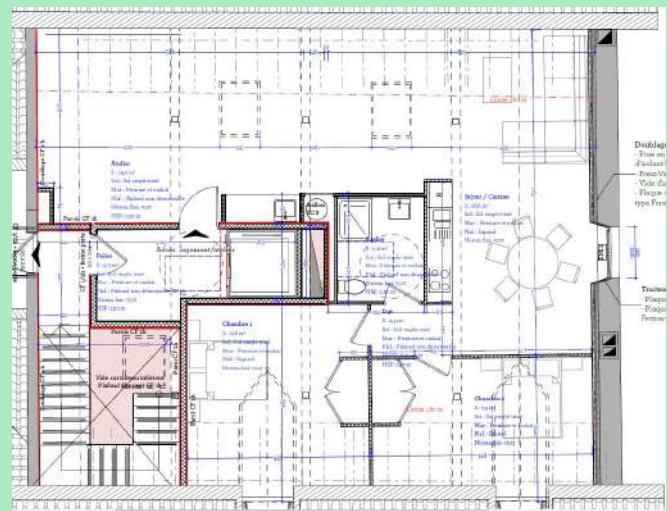
## Hébergement

Au sein de la Villa Courbet, bâtiment attenant à l'Atelier Courbet, accueillant les espaces de travail des équipes du Pôle Courbet et le Centre de documentation (Ornans), **un appartement de 75m<sup>2</sup>** peut être mis à la disposition de l'artiste / du collectif le temps de sa résidence. Celui-ci comprend deux chambres et trois lits, cuisine et salle de bains ainsi qu'un espace atelier de 20m<sup>2</sup>.

Selon les circonstances, l'hébergement peut accueillir ponctuellement le.a conjoint.e et/ou enfant en bas âge de l'artiste.

## Rétroplanning

- mai 2026 : pré-sélection de 3 à 5 artistes / collectifs d'artistes par le jury,
- Entre le 8 et le 11 juin 2026 : visio des dossiers présélectionnés et sélection,
- Juillet 2026 : Première réunion de travail, possibilité de visite du site de Flagey et rencontre de l'équipe projet,
- Entre novembre 2026 et janvier 2027 : phase(s) de résidence,
- Entre le 5 et le 9 avril 2027 : accrochage et mise en lumière de l'exposition
- Du 10 avril 2027 au 2 janvier 2028 : exposition





## CONDITIONS FINANCIERES

Un budget de **10.000** euros est alloué à cette résidence comprenant :

- les honoraires d'artistes,
- les frais de production d'oeuvres,
- les droits de monstration,
- la rémunération pour l'évènement ou temps de médiation.

Ce budget devra être précisé dès la première réunion de travail, en juillet 2026, selon le type de production proposé.

Durant les phases de résidence, d'accrochage et de démontage de l'exposition seront défrayés, dans une limite de 80 euros par semaine, les frais d'essence et, à hauteur de 30 euros par jour, de frais de bouche par artiste.

L'artiste prend à sa charge ses trajets, aller et retour, depuis son domicile jusqu'à Ornans/Flagey.

Le Pôle Courbet s'engage à prendre en charge les frais (dans un budget global mesuré) :

- de scénographie (aménagement menuiserie et peinture)
- de signalétique
- de communication
- d'assurance des œuvres
- de vernissage
- tout évènement de programmation culturelle impliquant la venue de l'artiste durant la période d'exposition.



# CANDIDATURE ET PROCESSUS DE SELECTION

## Dossier de candidature

Les dossiers de candidatures devront être transmis par mail (ou service de transfert de fichiers), adressés à Camille Cios **ET** Chris Liardon (contacts page 12). Ils seront composés des éléments suivants :

- dossier artistique (CVs et book),
- une note d'intention (attentes de la résidence et description du projet envisagé).

## Processus de sélection

Les candidatures seront examinées par un jury composé de la conseillère pour les arts plastique de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, du directeur et conservateur du Pôle Courbet et de la directrice du 19, Centre régional d'art contemporain.

Les critères d'appréciation du dossier seront :

- la présentation du dossier,
- l'originalité et la cohérence du projet artistique,
- le parcours et la motivation.

Pour permettre de finaliser le choix, trois à cinq candidat.e.s seront préselectionné.e.s afin de défendre leur projet lors d'une rencontre en visio qui se tiendra entre le 8 et le 11 juin 2026.



## CONTACTS

**Benjamin Foudral** : Directeur - conservateur du musée et Pôle Courbet

**Camille Cios** : Assistante de conservation  
[camille.cios@doubs.fr](mailto:camille.cios@doubs.fr)

**Chris Liardon** : Chargé de médiation et programmation culturelle  
[chris.liardon@doubs.fr](mailto:chris.liardon@doubs.fr)

Copyrights visuels : page 1 : © Musée départemental Gustave Courbet, photo : Jack Varlet / page 2 : © Hélène Combal-Weiss / pages 4 et 5 : © Paris Musées / Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris / pages 3, 6, 7 et 8 : © Musée départemental Gustave Courbet photo : Aurélia Channaux / page 10 : © Département du Doubs, photo : Benoît Grosjean / page 12 Photo : Christophe Thiebaut